

→ DE NOUVELLES STRATÉGIES DE DÉPISTAGE : LES TESTS VIH À RÉSULTAT RAPIDE (TDR) AU CASO DE CAYENNE

La Guyane est aujourd'hui le département français le plus touché par le VIH.

En Guyane plus encore qu'en métropole, la part des personnes prises en charge tardivement est importante, ce qui nécessite une politique de dépistage plus large et l'assurance d'un lien direct avec l'accès aux soins. Dans ce département, le retard à la prise en charge concerne 40 % des personnes qui entrent dans le système de soins⁶⁰. Plus de 10 % des patients, dont beaucoup sont en situation irrégulière, sont perdus de vue chaque année par les soignants⁶¹.

Dans un contexte d'évolution nécessaire des stratégies de dépistage du VIH, dès 2006, le Conseil national du Sida (CNS) recommandait, sous certaines conditions, le recours aux tests à résultat rapide du VIH. En février 2008, un rapport du CNS sur la politique de lutte contre le VIH en Guyane préconisait aussi une approche de l'épidémie plus volontariste et reposant entre autres sur la banalisation du dépistage du VIH et le recours aux tests rapides⁶². En 2009, dans le cadre de ses recommandations concernant le dépistage de l'infection par le VIH en France, la Haute Autorité de santé (HAS) s'est également positionnée pour l'utilisation des TDR, à court terme et hors du cadre de la recherche biomédicale, en Guyane, qui fait face à une situation d'épidémie généralisée.

Mais à l'heure actuelle, la pratique des TDR utilisés seuls, comme test de dépistage, doit encore entrer dans le cadre d'une recherche biomédicale. Or cette recherche ne permet pas d'inclure les bénéficiaires de l'aide médicale de l'État. Les personnes en situation irrégulière consultant à Médecins du Monde ne peuvent donc pas accéder aux TDR, ce qui limite leur possibilité de dépistage.

Face à ce contexte d'urgence, Médecins du Monde, avec le soutien du COREVIH⁶³ de Guyane, a décidé de proposer début 2010 des TDR pour le VIH aux patients reçus au Caso de Cayenne. Ce projet a fait l'objet d'une large communication lors de la journée mondiale de lutte contre le Sida du 1er décembre 2009. Cette action a débuté en février 2010. Le test rapide n'a pas pour vocation de remplacer les tests classiques, mais plutôt d'offrir une nouvelle occasion de dépistage pour les personnes qui sont en dehors du système classique de dépistage, de soins et d'information. Nous proposons donc aux patients ne souhaitant pas se rendre dans un CDAG un test rapide de dépistage du VIH. Le dispositif mis en place entre, bien entendu, dans le cadre d'un dispositif global d'accompagnement médico-psycho-social. Une évaluation du dispositif et un système d'assurance qualité sont mis en place.

Médecins du Monde demande la traduction rapide dans la législation des recommandations 2009 de la HAS. L'utilisation en France du TDR du VIH comme test de dépistage, en dehors du cadre de la recherche biomédi-

cale, notamment au sein des structures associatives de lutte contre le VIH, médicalisées ou non, permettrait d'être au plus près des populations cibles et de lutter contre le retard au dépistage.

→ L'ACTION DE MÉDECINS DU MONDE AUPRÈS DES PERSONNES SE PROSTITUANT

L'action de Médecins du Monde auprès des personnes se prostituant se traduit par des actions mobiles et en lieu fixe, de promotion de la santé et de réduction des risques liés aux pratiques prostitutionnelles, avec un accompagnement social, médical, administratif et juridique. Des tournées nocturnes, en unités mobiles, sont organisées sur les lieux de prostitution, afin de mettre à disposition du matériel de prévention et d'offrir un espace d'écoute et de réponse aux questionnements des personnes. Les équipes s'attachent à donner une information adaptée et traduite si nécessaire sur les risques liés aux IST, VIH et hépatites et autres problèmes de santé, sur les questions de contraception ainsi que

sur les droits.

Se rendre sur les sites de prostitution et dialoguer avec les personnes permet d'instaurer, au fil du temps, une relation de confiance favorable aux démarches sociales et médicales.

2 équipes proposent par ailleurs des permanences dans un lieu fixe afin de procurer un suivi plus individualisé. Les équipes proposent des accompagnements physiques, lorsque cela est nécessaire, vers les structures de droit commun, pour faciliter la communication lorsqu'elles ne parlent pas français ou pour s'assurer de la qualité de leur accueil.

(60) « L'épidémie d'infection à VIH en Guyane : un problème politique », CNS 2007.

(61) www.corevih.org/index.php?option=com_content&view=article&id=65&Itemid=53

(62) Avis suivi des recommandations sur la politique de lutte contre l'épidémie d'infection à VIH en Guyane, CNS, 21 février 2008.

(63) Coordination régionale de lutte contre l'infection à VIH.

→ CAYENNE

Activité 2009

Nombre total de patients (file active)	Nombre de dossiers sociaux	Pourcentage de l'ensemble des consultants de MDM	Nombre de consultations médicales	Nombre de patients reçus en cs médicale	Nombre moyen de consultations médicales par patient	Pourcentage de l'ensemble des consultations nationales
944	676	3.2	932	579	1.6	2.6

Consultations spécialisées pratiquées au centre : *obstétrique*

Caractéristiques des patients

	Cayenne		Autres centres de Médecins du Monde		Ensemble des centres de Médecins du Monde	
	%	n	%	n	%	n
Hommes	47.9	324	58.4	11 780	58.1	12 104
Femmes	52.1	352	41.6	8 384	41.9	8 736
Âge moyen (années)	30.1		33.6		33.5	
Classes d'âge						
– < 10 ans	11.5	77	7.7	1 548	7.8	1 625
– 10-17 ans	6.0	40	4.0	806	4.1	846
– 18-29 ans	31.7	213	31.4	6 304	31.4	6 517
– 30-39 ans	25.7	173	24.9	5 016	25.0	5 189
– 40-49 ans	15.9	107	15.5	3 116	15.5	3 223
– 50 et plus	9.2	62	16.5	3 312	16.2	3 374
Patients mineurs	17.4	117	11.7	2 354	11.9	2 471
Les jeunes de 16-24 ans	17.4	117	16.8	3 368	16.8	3 485
Les patients de 60 ans et plus	3.0	20	6.8	1 369	6.7	1 389
Les patients déjà connus	33.7	318	24.7	6 147	25.0	6 465
Nationalités						
– Français	5.7	37	9.9	1 954	9.8	1 991
– Étrangers	94.3	611	90.1	17 768	90.2	18 379
Groupe continental						
– France	5.7	37	9.9	1 954	9.8	1 991
– Union européenne	0.8	5	21.4	4 228	20.8	4 233
– Europe (hors UE)	----	0	13.0	2 567	12.6	2 567
– Afrique subsaharienne	12.2	79	24.4	4 803	24.0	4 882
– Maghreb	0.5	3	22.5	4 425	21.7	4 428
– Proche et Moyen-Orient	----	0	4.0	792	3.9	792
– Asie	----	0	3.6	708	3.5	708
– Océanie et Amériques	80.9	524	1.2	233	3.7	757
Nationalités les plus représentées						
– Pérou	18.7	121	0.1	14	0.7	135
– Brésil	17.0	110	0.4	83	1.0	193
– Colombie	12.4	80	0.1	19	0.5	99
– Guyana	11.6	75	----	0	0.4	75
– Haïti	8.2	53	0.2	29	0.4	82
Durée moyenne de résidence en France des étrangers (années)	2.5		2.0		2.0	
Durée de résidence des étrangers						
– < 3 mois	39.8	224	35.7	5 878	35.8	6 102
– 3 mois à moins de 1 an	22.6	127	28.3	4 666	28.1	4 793
– 1 an à moins de 3 ans	9.0	51	15.1	2 490	14.9	2 541
– 3 ans à moins de 10 ans	22.0	124	16.5	2 726	16.7	2 850
– 10 ans et plus	6.6	37	4.4	727	4.5	764

Logement et domiciliation

	Cayenne		Autres centres de Médecins du Monde		Ensemble des centres de Médecins du Monde	
	%	n	%	n	%	n
Logement						
– fixe	40.1	252	26.0	4 909	26.5	5 161
– hébergé	3.2	20	14.7	2 762	14.3	2 782
– précaire	51.0	321	45.4	8 564	45.6	8 885
– sans logement	5.7	36	13.9	2 618	13.6	2 654
Besoin d'une domiciliation ⁽¹⁾	51.0	278	51.8	8 285	51.7	8 563
Situation vis-à-vis de la domiciliation ⁽²⁾						
– obtenue par un CCAS	17.3	48	2.7	228	3.2	276
– obtenue par une association	57.5	160	25.8	2 133	26.8	2 293
– pas de domiciliation	25.2	70	71.5	5 924	70.0	5 994

(1) parmi les patients de 16 ans et plus

(2) parmi les patients ayant besoin d'une domiciliation

Situation administrative des patients étrangers

	Cayenne		Autres centres de Médecins du Monde		Ensemble des centres de Médecins du Monde	
	%	n	%	n	%	n
Situation au regard du séjour ⁽¹⁾						
– autorisé à rester en France (ressortissant UE)	0.2	1	1.1	153	1.1	154
– visa touriste	0.4	2	7.7	1 051	7.4	1 053
– titre séjour valide ou RDV préfecture	48.2	251	19.2	2 618	20.3	2 869
Étrangers concernés par une demande d'asile ⁽²⁾	54.5	263	31.7	3 041	32.8	3 304
dont...						
– demande non déposée	28.1	74	33.9	1 032	33.5	1 106
– demande déjà déposée	71.9	189	66.1	2 009	66.5	2 198

(1) Ne concerne que les patients étrangers âgés de 18 ans et plus

(2) Ne concerne que les patients originaires d'un pays extérieur à l'Union européenne

Droits théoriques et droits effectifs à la couverture maladie

	Cayenne		Autres centres de Médecins du Monde		Ensemble des centres de Médecins du Monde	
	%	n	%	n	%	n
Droits théoriques selon la loi						
– SS/CMU	49.7	288	22.8	4 017	23.6	4 305
– AME	44.0	255	52.3	9 222	52.0	9 477
– droits dans un autre pays européen	----	0	1.8	326	1.8	326
– pas de droits pour critère de résidence	4.8	28	16.4	2 884	16.0	2 912
– aucun droit (visa touriste)	1.5	9	6.7	1 188	6.6	1 197
Droits effectifs (parmi les patients qui possèdent des droits théoriques)						
– droits ouverts	17.9	95	19.3	2 533	19.3	2 628
– droits non ouverts	82.1	435	80.7	10 559	80.7	10 994